

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

En application de l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 28 octobre 2010 relatif aux examens de maîtrise suffisante de la langue française dans l'enseignement supérieur, un examen est organisé pour les étudiants inscrits à un master didactique ou à l'agrégation de l'enseignement secondaire supérieur qui ne disposent pas d'un diplôme de la Communauté française de Belgique.

Votre inscription à l'Université n'est pas soumise à la réussite de cet examen.

Cependant, vous devrez l'avoir **présenté et réussi** avant de pouvoir vous inscrire à l'épreuve de votre année d'études (session complète des examens).

Cet examen peut être présenté **deux fois** au cours de la même année académique.

Il ressort de l'analyse de votre dossier l'obligation de présenter et de réussir cet examen.

L'examen doit permettre de vérifier que l'étudiant est capable de s'exprimer de manière fructueuse dans le cadre des travaux et des examens que comporte le programme d'études et particulièrement durant les stages qu'il aura à effectuer dans l'enseignement secondaire.

L'examen comportera deux volets :

- une épreuve écrite
- une épreuve orale

Cet examen est réussi si l'étudiant démontre qu'il a, dans sa communication orale et écrite, des compétences en langue française, d'un niveau équivalent au niveau C1 du cadre européen commun de références pour les langues, publié par le Conseil de l'Europe.

Toutefois, pour l'admission aux épreuves d'une année d'études menant au grade de master à finalité didactique ou d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur en langues et littératures modernes, l'examen est réussi si l'étudiant démontre des compétences de niveau B2 du même cadre de références.

Pour l'année académique 2011-2012, cet examen aura lieu de 9h à 13h, à l'auditoire ERAS 55, situé : Place Blaise Pascal, 1 à 1348 Louvain-la-Neuve, soit :

- le vendredi 23 septembre 2011

- le vendredi 18 novembre 2011

Les droits d'inscription à cet examen, s'élèvent à **50,00 €**. Ils sont à verser au compte de l'UCL n° **091-0015728-43** Banque : **Belfius, Place de l'Université, 34 à B-1348 Louvain-la-Neuve** code IBAN : **BE66 0910 0157 28 43** – code BIC : **GKCCBEBB** avec la mention "**ETU_1621 : Droits examen français + Nom et prénom du candidat**".

N'oubliez pas de renvoyer votre bulletin d'inscription (accompagné des documents demandés).

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Patrick Royez, Secrétariat des étudiants, au (32)10/47.21.66.

Je vous prie de croire, Madame, Mademoiselle, Monsieur, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Anne Van Laethem
Directrice



INSCRIPTION À L'EXAMEN DE FRANCAIS

Veillez cocher
une date :

- 23 septembre 2011
- 18 novembre 2011

Veillez indiquer :

Nom (en majuscules) :

Prénom :

Date de naissance **Lieu de naissance** :

Nationalité :

Adresse :

.....

Téléphone : **Mail** :

Serez-vous inscrit(e) à l'UCL en 2011-2012 ? Oui - Non

Si oui, à quel programme ?

Si oui, connaissez-vous votre numéro matricule (noma) ?..... - -

Pour l'année académique 2011-2012, s'agit-il de votre première ou de votre deuxième inscription à cet examen : Première - Deuxième

→ **Date** : **et signature**

Ce bulletin d'inscription est à renvoyer, par courrier ou par fax accompagné :

- de la preuve de paiement et
- d'une photocopie de votre carte d'identité ou de votre passeport.

UCL - Secrétariat des étudiants
à l'attention de **Patrick Royez**
Place de l'Université, 1 bte L0.01.10

B-1348 Louvain-la-Neuve
Fax : 00 32 (0)10/47.88.14.

Place de l'Université, 1 bte L0.01.10 à B-1348 Louvain-la-Neuve

téléphone (32 10) 47 21.66 - fax (32 10) 47 88 14

mail : patrick.royez@uclouvain.be

Master didactique - Agrégation